

48/54. Renforcement des organisations internationales dans le domaine du commerce multilatéral

L'Assemblée générale,

Réaffirmant l'importance et la validité toujours actuelle de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement², de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement³, du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90⁴, du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés⁵, du document intitulé "Un nouveau partenariat pour le développement: l'Engagement de Carthagène"⁶ et des divers accords, en particulier Action 21⁷, qui offrent un cadre général pour la mise au point d'une action concertée face aux problèmes de développement des années 90,

Rappelant ses résolutions 45/201 du 21 décembre 1990, 46/207 du 20 décembre 1991 et 47/184 du 22 décembre 1992,

Se félicitant des progrès accomplis par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans l'application des décisions prises lors de ladite Conférence, notamment des réformes opérées sur le plan institutionnel,

Prenant acte du rapport du Secrétaire général⁸ concernant les faits nouveaux d'ordre institutionnel relatifs au renforcement des organisations internationales dans le domaine du commerce multilatéral,

Notant avec une vive préoccupation que la conclusion des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay est sans cesse différée,

Soulignant la nécessité de conclure d'urgence les Négociations d'Uruguay de manière équilibrée, en tenant compte des questions intéressant particulièrement les pays en développement et leur développement,

Insistant sur l'importance d'un système de commerce multilatéral renforcé ainsi que de l'observation par tous les pays de règles convenues sur le plan multilatéral,

1. *Exhorte de nouveau* tous les gouvernements, les organisations d'intégration économique régionale compétentes, ainsi que les chefs de secrétariat des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à continuer de faire connaître leurs vues sur la question au Secrétaire général;

2. *Prie* le Secrétaire général d'établir, pour le lui présenter à sa quarante-neuvième session, un rapport actualisé où il sera tenu compte de l'issue favorable, sur le plan institutionnel, de la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du suivi de cette session et de l'évolution des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay.

75^e séance plénière
10 décembre 1993

48/55. Commerce international et développement

L'Assemblée générale,

Réaffirmant l'importance et la validité toujours actuelle de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du

développement dans les pays en développement², de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement³, du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90⁴, du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés⁵, de l'Engagement de Carthagène⁶, et des divers textes ayant fait l'objet d'un accord, en particulier Action 21⁷, qui offrent un cadre général pour la mise au point d'une action concertée face aux problèmes de développement des années 90,

Rappelant sa résolution 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, telle qu'elle a été modifiée⁹, qui porte création de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en tant qu'organe de l'Assemblée générale, et sa résolution 47/183 du 22 décembre 1992 sur la huitième session de ladite conférence,

Notant les progrès accomplis par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans l'application des décisions prises à la huitième session de la Conférence, en particulier la contribution qu'elle a apportée, dans le cadre de son mandat, à l'examen des questions relatives au commerce et à l'environnement.

Notant avec préoccupation que, si un certain nombre de pays en développement ont enregistré des taux de croissance plus élevés et une expansion de leur commerce, la situation économique internationale actuelle, caractérisée par une faible croissance et une reprise économique précaire, freine la croissance et le développement de tous les pays, en particulier des pays en développement,

Soulignant qu'un système commercial multilatéral ouvert, équitable, sûr, non discriminatoire et prévisible qui est compatible avec les objectifs du développement durable et donne lieu à une répartition optimale de la production mondiale conformément à l'avantage comparatif ainsi qu'un environnement financier international stable sont essentiels à la relance économique et à la croissance dans tous les secteurs de l'économie mondiale, y compris en particulier dans les pays en développement,

Notant avec une profonde préoccupation l'intensification des pressions en faveur du protectionnisme et de l'unilatéralisme, en particulier dans de nombreux pays développés, et soulignant à cet égard que tous les pays doivent arrêter et inverser la tendance au protectionnisme et respecter les règles commerciales ayant fait l'objet d'accords multilatéraux,

Soulignant également que le coût économique élevé des politiques protectionnistes freine la croissance économique et le développement durable de tous les pays, en particulier les pays en développement, et en outre que, dans ce contexte, ces politiques ne constituent en aucun cas un moyen approprié de résoudre les graves problèmes du chômage,

Considérant que l'amélioration de l'accès aux marchés extérieurs et la libéralisation plus poussée du commerce multilatéral sont des conditions essentielles à la relance de la croissance dans tous les secteurs de l'économie mondiale, y compris en particulier dans les pays en développement,

Considérant avec satisfaction que de nombreux pays en développement et un certain nombre d'autres pays entreprennent de grandes réformes structurelles de leur économie, une